

Paris, le 14 novembre 2013

Lancement des Assises du Tourisme : la Fédération Française des Spiritueux se réjouit de l'initiative

Suite à l'annonce du lancement des Assises du Tourisme le 5 novembre dernier, Sylvie Hénon-Badoinot, Présidente de la Fédération Française des Spiritueux (FFS), déclare : *« Nous saluons cette initiative gouvernementale qui démontre que le tourisme est une priorité économique de notre pays et nous sommes prêts à contribuer, avec notre expérience, aux discussions. »*

La France rayonne mondialement à travers la richesse et l'excellence de ses spiritueux*, dont l'Unesco a d'ailleurs reconnu la place dans le repas gastronomique des Français. Il s'avère pourtant que l'art des producteurs, distillateurs, maîtres de chais... reste peu connu. Armagnac, Calvados, Cognac, liqueurs, eaux-de-vie... autant de produits de nos terroirs qui restent à découvrir.

En ouvrant leurs portes au public, les sites de production participent à l'attractivité des territoires et contribuent au succès de l'activité touristique régionale. En France, le secteur des spiritueux génère 100 000 emplois directs et indirects.

Le Spiritourisme, une manière originale de visiter la France

Activité touristique en plein essor, entre tradition et innovation, le Spiritourisme attire **plus d'un million de visiteurs chaque année**. Une façon inédite de parcourir la France, d'apprécier l'art de vivre à la française, de découvrir un savoir-faire ancré dans le patrimoine économique et culturel de nos régions.

En France, **200 entreprises productrices de spiritueux** et adhérentes de la Fédération Française des Spiritueux, **implantées dans 23 régions** (y compris les départements d'outre-mer), n'élaborent **pas moins de 46 spécialités**, issues des productions agricoles et végétales régionales. Cette richesse, les producteurs ont à cœur de la partager : tout au long de l'année, **plus de 100 sites ouvrent leurs portes au public** qui découvre ainsi les secrets de fabrication des spiritueux, où chaque étape suscite la curiosité.

Rendez-vous sur le site <http://www.spiritourisme.com/> pour organiser son séjour et sur les réseaux sociaux <https://www.facebook.com/Spiritourisme> et <https://twitter.com/spiritourisme> pour partager ses expériences et se tenir informé des actualités.



**Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, par macération ou par infusion de matières premières agricoles. Leur teneur en alcool est de 15 degrés minimum et certaines sont vieillies en fût. Absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruits, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruits, rhum, vodka, whisky...*

Service de presse : VFC Relations Publics
T. 01 47 57 67 77

Contacts : Valérie Langlois - Caroline Fenaillon - Carole Prisset
vlanglois@vfc.fr - cfenaillon@vfc.fr - cprisset@vfc.fr